

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2010/2011

PREAMBULE

Le centre de loisirs a pour objectifs de divertir les enfants, de leur faire découvrir des activités qu'ils ne pratiquent pas forcément à l'école ou en famille, et de leur permettre de s'exprimer, que ce soit de façon corporelle, matérielle ou orale. Il est là pour répondre à leurs besoins (besoin de socialisation, besoin de dépense physique et besoin de se découvrir eux mêmes).

Un règlement intérieur est également mis à disposition des familles, pour leur permettre de comprendre le fonctionnement du centre et ainsi d'éviter tout malentendu ou problème. Tout ça bien sûr dans l'intérêt des enfants et de la coordination familles - « la passerelle ».

Le thème de l'année choisi par l'équipe d'animation est ***L'IMAGINAIRE***.

POURQUOI L'IMAGINAIRE...

L'objectif est de permettre à l'enfant d'évoluer dans un monde imaginaire et d'utiliser son imagination à bon escient. Il faut lui permettre de rêver, de s'évader pour oublier ses petits tracas du quotidien, car l'enfant aussi en a...

... ET COMMENT ?

Par le biais du thème choisi en début d'année, l'équipe d'animation donnera la possibilité aux enfants de se projeter dans un monde imaginaire, féérique et fictif autour de diverses activités manuelles, artistiques et d'expressions. De nombreux grands jeux seront également proposés par les animateurs. Nous irons régulièrement à la bibliothèque participer à des ateliers contes.

Les plus grands auront la possibilité de réaliser des petites scènes et de les filmer (court métrage).

I/ METTRE EN PLACE UN ACCUEIL ADAPTE AUX ENFANTS

a) Vie quotidienne

- Mettre l'accent sur la **vie en collectivité** en les impliquants dans les tâches quotidiennes telles que le nettoyage des tables, le rangement du matériel, la préparation des tables pour le repas ou le goûter
- Les impliquer également lors de la réalisation des **règles de vie**

- Organiser les repas ou goûters de manière à ce qu'ils se passent dans la **convivialité** en réduisant le nombre d'enfants par tables.

b) Rythme des enfants

- Faire des **groupes d'âge** : le basique -6ans +6ans, mais dans la mesure du possible, si le nombre d'enfants inscrits et le nombre d'animateurs le permettent faire un groupe dit « intermédiaire ». Ce qui donnerait 3 tranches d'âge : les 3/4 ans, les 5/6 ans et les 7/11ans.
- **Adapter les activités** à l'âge du groupe d'enfants. Les plus petits par exemple ont un temps de concentration limité donc les activités « organisées » ne doivent pas durer. Ils ont besoin de plus de moments « libres ».
- Proposer aux enfants de **se reposer** lorsqu'ils se sentent fatigués, et ce quelque soit leur âge. Les petits ont quant à eux un espace couchette dans leur « appartement » et y font la **sieste** en début d'après midi avec doudou et sucette bien sûr.

c) Créer un climat sécurisant pour l'enfant

- Donner des **repères** aux enfants :
 - En faisant visiter les locaux aux nouveaux arrivants (de préférence par les enfants)
 - en identifiant une pièce de vie par tranche d'âge
 - en rappelant les règles de vie commune
 - en mettant un animateur référent par tranche d'âge
- **Intégrer** les nouveaux arrivants à travers le jeu en mettant en place des jeux de connaissances ou en les impliquant dans les activités proposées.
- Permettre à chacun de **participer** à la vie du centre, d'évoluer au sein du groupe et d'y trouver sa place. Une vigilance particulière sera apportée au comportement de chacun et à l'intégration d'enfants (nouveaux ou anciens) dans le groupe.
- faire respecter une certaine **hygiène** (lavage des mains avant le repas et les activités culinaires etc...)

d) Activités

Les activités sont des supports permettant d'atteindre les objectifs éducatifs déterminés dans le projet pédagogique. Elles devront contribuer à l'épanouissement culturel et physique de l'enfant.

Les activités proposées dans le cadre du centre loisirs devront être de manière générale des activités de découverte. Le centre de loisirs ne devra en aucun cas être considéré comme un lieu d'apprentissage technique ou compétitif.

ACTIVITES SPORTIVES

Nous essayerons dans la mesure du possible de proposer une activité sportive par demi-journée sur les mercredis et vacances.

LES ACTIVITES SPORTIVES, POURQUOI FAIRE... ?

Le sport est une école d'apprentissage de la vie car il véhicule des valeurs morales et sociales. Il enseigne l'entraide, le respect des règles, des coéquipiers, des adversaires, des juges/arbitres et permet à certains enfants de s'exprimer de façon différente.

Le sport stimule la confiance en soi, la volonté et libère l'agressivité. Il aide à accepter l'échec temporaire et la persévérance. Sans parler des bienfaits pour l'organisme.

Les enfants ont un réel besoin de se défouler après tout le stress qui peut être emmagasiné à l'école ou même parfois à la maison.

... ET COMMENT ?

Les activités sportives sont mises en place de manière ludique pour intéresser tous les enfants, même ceux qui aiment moins « bouger ». Pour cela des jeux au dojo, à la salle, au stade ou même dans la cours seront proposés par les animateurs.

Bien sûr de temps à autres nous partirons à la découverte de Sports à proprement parler (hockey, rugby -sans contacts-, basket etc...). Plusieurs stages avec intervenants ou sorties permettront aux enfants de pratiquer des sports nécessitant la présence d'un brevet d'état (tir à l'arc, acrobranche, ski nautique, rafting, arts martiaux etc...).

ACTIVITES MANUELLES ET ARTISTIQUES

Autant que possible, les activités manuelles et artistiques seront élaborées, en alternance avec les activités sportives et ludiques, par demi-journées sur les mercredis et vacances scolaires ?

LES ACTIVITES MANUELLES ET ARTISTIQUES POURQUOI FAIRE ?...

Les ateliers d'activités manuelles et artistiques permettent à l'enfant d'exprimer par le dessin, la peinture, le modelage ou l'expression corporelle ce qu'il ne peut exprimer par la parole. Le but étant de se faire plaisir en jouant avec les couleurs, les mouvements, les formes et les matériaux. Tout simplement d'apprendre en s'amusant.

L'enfant touche, manipule, explore, regarde... Ceci lui permet de développer sa concentration, sa précision, son imaginaire et sa motricité fine.

A travers l'activité manuelle, l'enfant apprend à comprendre et à exprimer les gestes qu'il fait.

L'activité artistique comme l'expression corporelle va permettre à l'enfant de prendre conscience de ses capacités propres et de se découvrir personnellement. Nous l'utiliserons comme instrument de communication gestuelle, permettant de faire découvrir une autre manière de s'exprimer.

... ET COMMENT ?

L'enfant pourra utiliser librement la matière : avec ses doigts, avec un outil (éponge, pinceau...) et nommer ce qu'il fait.

De multiples thèmes vont être éclairés (les vacances, les saisons, l'eau, la campagne, et surtout l'imagination des enfants) en utilisant différentes matières telles que la peinture, les crayons pastels, l'argile, la pâte à sel, l'encre de chine...

Le travail élaboré par l'enfant sera propre à lui même, un objet qu'il aura fait de ses petites mains et en aucun cas une activité retouchée par l'animateur par souci d'esthétisme ou de présentation.

D'un point de vue artistique, un médiateur sera proposé à l'enfant pour développer au mieux sa créativité (cerceau, ruban, mime...).

Ces activités seront centrées sur le développement de l'imagination et de la créativité de façon ludique plutôt que sur l'apprentissage de techniques particulières.

II/ FAVORISER LES RELATIONS PARENTS - ANIMATEURS

Impliquer les familles dans la vie du centre :

- Diffuser les **programmes** d'activités, en l'expliquant aux familles
- Etre **disponible** et à l'écoute des enfants et des parents en ayant une réflexion particulière quant à l'aménagement des temps d'accueil.
- Favoriser les **discussions** avec les parents afin de « désamorcer » les éventuelles inquiétudes. Expliquer le déroulement de la journée, quelles activités vont être proposées et où auront elles lieu...
- Inviter les **familles** à participer à la vie du centre (spectacles, kermesse...)
- L'animateur sera un **relais d'informations** afin d'avertir les familles sur les sorties à venir et les particularités liées au programme d'activités.

III/ FAVORISER LE TRAVAIL D'EQUIPE

a) Permettre la communication et l'échange entre les différents groupes d'âge.

- **Rester en lien / communiquer** entre groupes de la structure (qui fait quelle activité, à quel endroit).

- Développer les **activités communes** entre les différents groupes d'âge afin de permettre les rencontres entre les enfants et aux animateurs de partager leur savoir faire.
- **S'informer** (retransmettre les informations au reste de l'équipe, poser des questions...), communiquer au maximum afin d'éviter les « non-dits ».

b) Agir de manière cohérente au sein de l'équipe.

- **S'impliquer** dans l'élaboration des activités du centre de loisirs en ayant toujours en tête le projet pédagogique et les intentions éducatives qui en découlent.
- Savoir **associer** l'équipe aux interrogations ou aux difficultés que l'on rencontre concernant certains enfants.
- Agir de manière **cohérente** en ayant le même discours auprès des familles et des enfants (en cas de point de vue différent, cela doit se discuter en réunion et non devant les parents ou les enfants). En cas de doute ou d'urgence, prévenir la direction de la structure.
- Etre **attentif** à sa façon d'être (comportement, langage, attitude...) et à l'image que l'on renvoie aux enfants ou aux parents.
- Savoir **associer** la direction aux interrogations concernant certains enfants, certaines difficultés...

c) Rôle de l'animateur

- L'animateur devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique. Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs.
- L'animateur devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités. Il aura à charge de permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs.
- Il devra veiller au bien être des enfants et sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.
- L'animateur a un rôle éducatif important car il devra savoir expliquer, argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants.
- L'animateur devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute. Malgré les difficultés qui peuvent survenir, toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions
- La convivialité est de rigueur, par conséquent le sourire et la bonne humeur sont les bienvenus